

Merci d'écrire lisiblement en majuscules

NOM et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

NOM et prénom du responsable de l'enfant :

Adresse :

CP / Ville :

Tél : :

Adresse e-mail : **(indispensable pour vous informer en cas d'absence de l'enseignante)**

.....@.....

Horaires des ateliers (susceptibles d'être modifiés en septembre)

MERCREDI..... de 14h à 16h 9-13 ans

MERCREDI de 16h15 à 18h15 14-18 ans

Maintien des ateliers sous réserve d'un effectif de 7 élèves

L'organisation des ateliers et les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits

Tarif annuel : 229 €

Tarifs dégressifs pour les Guingampais en fonction du Quotient Familial :

Merci de fournir une attestation de la CAF indiquant votre QF si ce dernier est inférieur à 1169

QF > à 1169 : 229€

QF de 786.01 à 1169 : 140€

QF ≤ 786 : 49€

- Le paiement des cours se fait à réception d'une facture adressée en début de chaque trimestre.

- **PAIEMENT A ADRESSER AU TRESOR PUBLIC**

- Possibilités de paiement avec les chèques ANCV et les tickets loisirs CAF

(à remettre au Pôle Culture-Patrimoines en début de trimestre)

L'engagement sera définitif à compter de la 2ème semaine de cours.

L'inscription constitue un engagement à l'année.

N.B. Toute désinscription ne pourra être étudiée qu'après réception d'un courrier daté invoquant le motif de la démission dûment notifiée (déménagement, maladie). Une fois validée, la désinscription ne pourra être prise en compte que le trimestre suivant la réception du courrier.

Théâtre du Champ au Roy

Pôle Culture-Patrimoines

1 Place du Champ au Roy

CS 50543

22205 GUINGAMP CEDEX

02.96.40.64.45

service.culturel@ville-guingamp.com

Lu et approuvé le.....

Signature des parents

En cas d'urgence

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription

Je, soussigné (e)

autorise

n'autorise pas

le personnel encadrant, à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions nécessaires et contacter les numéros d'urgence.

Personne à contacter : (nom, prénom, n° de téléphone fixe et/ou portable)

.....
.....

Le à
Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Droit à l'image pour personne mineure

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription

Je, soussigné (e)

autorise

n'autorise pas

le Pôle Culture-Patrimoine de la Ville de Guingamp à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Le à
Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :